

## **OFFRE D'EMPLOI**

### **Animateur.rice en Accueil collectif de Mineurs (ACM)**

Villefontaine, commune de 19 078 habitants surclassée 20-40 000 habitants, est située dans le Nord-Isère, entre Lyon et Grenoble et desservie par les transports en communs, accessible également par des modes de déplacements doux et par autoroute.

#### **MISSION**

Sous l'autorité du directeur de l'accueil collectif de mineurs et du directeur du service Enfance, vous assurez l'animation pour les enfants de 3 à 11 ans.

#### **ACTIVITES**

Accueillir et encadrer en toute sécurité des groupes d'enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires.

Concevoir, proposer et mettre en œuvre des activités d'animation et de loisirs éducatifs dans le cadre du projet pédagogique de la structure d'accueil.

#### **PROFIL RECHERCHE**

Etre titulaire du BAFA (ou en cours de formation) ou du CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance.

**OU**

Projet professionnel confirmé dans le domaine de l'animation et volonté de se former.

Avoir une première expérience réussie au sein d'une structure ACM.

Avoir le sens du travail en équipe.

Etre doté d'une capacité d'écoute et d'initiative, et de gestion de conflits.

Avoir une grande capacité relationnelle avec les enfants, les parents et l'ensemble du personnel de la structure d'accueil.

Etre disponible aux horaires en fonction des besoins des publics et des activités d'animation.

#### **ENVIRONNEMENT**

Poste basé au sein des accueils collectifs de la commune

#### **MODALITES D'EMPLOI**

- Postes à pourvoir dans le cadre soit :
  - D'un contrat horaire jusqu'au 31 août 2023
  - D'un contrat parcours emploi compétences (PEC)
  - D'un contrat d'apprentissage CPJEPS
  - D'un service civique

- Intervention possible en fonction des besoins du service sur les temps de travail suivants :
  - **en période scolaire** : lundi, mardi, jeudi et vendredi, amplitude horaire de 7h00 à 8h30 et de 16h00 à 18h30, le mercredi, journée de 10 heures sur une amplitude horaire de 7H30 à 18H30
  - **en période de vacances scolaires** : du Lundi au Vendredi, journée de 10 heures sur une amplitude horaire de 7H30 à 18H30

### **REMUNERATION**

- Statutaire
- Avantages sociaux (sous conditions) :
  - Titres de restauration,
  - Participation employeur mutuelle
  - COS au choix : COS 38 ou COS Porte de l'Isère.
  - Prime de fin d'année

### **POUR POSTULER**

Faire acte de candidature auprès de M. Le Maire (CV + lettre de motivation)

Par courrier : Hôtel de ville - Place Pierre Mendès France - BP 88 - 38093 Villefontaine cedex

Par mail : [recrutement@mairie-villefontaine.fr](mailto:recrutement@mairie-villefontaine.fr)

Sur le site internet : <https://villefontaine.fr/emploi-et-insertion/recrutement-ville/>